

Tolérance + travail = permis de séjour ?

12/2025

Französisch

Table des matières

Introduction	1
Conditions générales pour obtenir un permis de séjour	3
§ 60c AufenthG – Tolérance pour formation	5
§ 60d AufenthG – Tolérance pour raison professionnelle	6
§ 104c AufenthG – Séjour pour opportunité professionnelle	8
§ 25a AufenthG – Permis de séjour pour les adolescents et les jeunes majeurs bien intégrés	9
§ 25b AufenthG – Permis de séjour en cas d'intégration durable	10
§ 25 al. 5 AufenthG – Permis de séjour pour raisons humanitaires	11
§ 19d AufenthG – Permis de séjour pour les personnes tolérées qualifiées à des fins d'emploi	12
§ 16g AufenthG – Permis de séjour pour formation professionnelle pour les étrangers tenus de quitter le territoire (permis de séjour pour formation)	13
§ 23a AufenthG – Octroi d'un titre de séjour dans les cas de rigueur	15
Informations complémentaires et conseil	16
Mentions légales	16

Introduction (Einleitung)

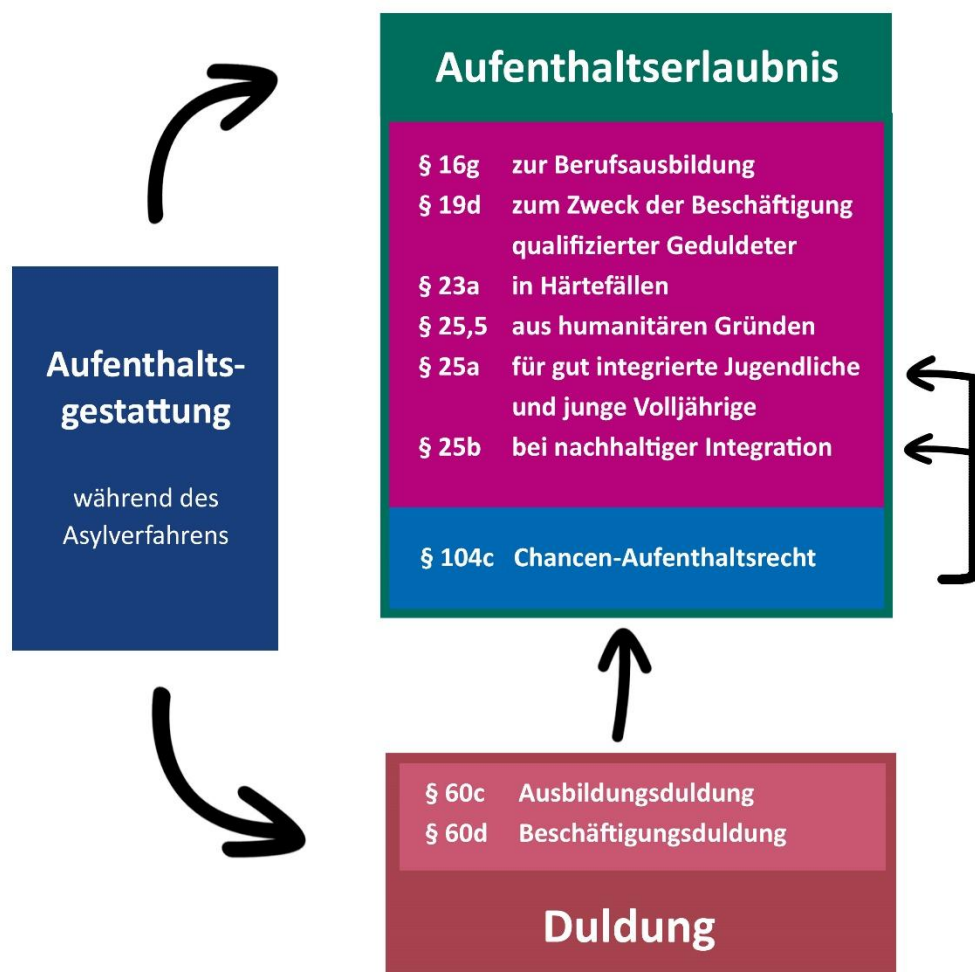
Vous bénéficiez d'une tolérance. Il existe différentes façons d'obtenir un titre de séjour. Une formation ou un emploi peuvent être très utiles, voire indispensables. Cependant, un emploi ou une formation ne garantissent pas automatiquement l'obtention d'un titre de séjour. Dans cette brochure, nous vous présentons différentes possibilités pour obtenir un titre de séjour.

Cette brochure ne remplace pas une consultation ! Chaque cas est différent. Faites-vous conseiller par un centre de consultation spécialisé ou par un avocat compétent.

Pendant la procédure d'asile, vous disposez généralement d'une autorisation de séjour provisoire.

Votre demande d'asile est acceptée ? Vous obtenez alors un titre de séjour.

Votre demande d'asile est définitivement rejetée ? Vous obtenez alors une tolérance.



Voici les possibilités d'obtenir un titre de séjour à partir d'une autorisation provisoire de séjour :

- Permis de séjour pour formation¹
- Permis de séjour en cas d'intégration durable²
- Permis de séjour pour les personnes tolérées qualifiées à des fins d'emploi³
- Permis de séjour pour les jeunes et les adolescents bien intégrés⁴
- Permis de séjour pour raisons humanitaires⁵
- Octroi d'un permis de séjour dans les cas de rigueur⁶

Il est également possible d'obtenir un permis de séjour par le biais d'une autorisation provisoire de séjour pour formation⁷ ou d'une autorisation provisoire de séjour pour emploi⁸.

Pour obtenir une autorisation provisoire de séjour pour formation ou emploi ou un permis de séjour, vous devez toujours déposer une demande auprès du service des étrangers.⁹ Demandez conseil !

Attention : il existe d'autres possibilités. Par exemple, dans certaines circonstances, il est possible de déposer une demande d'asile complémentaire. Cependant, comme ce guide pratique traite du thème « Tolérance et travail », ces possibilités ne sont pas expliquées ici.

¹ § 16g AufenthG

² § 25b AufenthG

³ § 19d AufenthG

⁴ § 25a AufenthG

⁵ § 25, al. 5 AufenthG

⁶ § 23a AufenthG

⁷ § 60c AufenthG

⁸ § 60d AufenthG

⁹ § 81 AufenthG

Conditions générales pour obtenir un permis de séjour (Allgemeine Voraussetzungen für eine Aufenthaltserlaubnis)

Pour obtenir un titre de séjour, il faut généralement avoir des moyens de subsistance assurés, avoir clarifié son identité et présenter un passeport national.¹⁰

Exceptions en matière de moyens de subsistance

Pour obtenir une tolérance à des fins de formation, il n'est pas nécessaire de garantir ses moyens de subsistance. De même, pour obtenir un séjour à des fins professionnelles¹¹, vous n'avez pas besoin de garantir vos moyens de subsistance.

Vous souhaitez obtenir un autre titre de séjour après le titre de séjour pour formation ou le titre de séjour pour opportunité professionnelle ? Dans ce cas, vous devez généralement (dans la plupart des cas) garantir votre subsistance.

Qu'est-ce que la garantie de moyens de subsistance ?

Dans de nombreux cas, la *garantie de moyens de subsistance* est un critère important pour obtenir un permis de séjour. En termes simples, la garantie de moyens de subsistance signifie que vous ne recevez pas de l'agence pour l'emploi ou des services sociaux l'argent dont vous avez besoin pour vivre (nourriture, vêtements, etc.).

Le calcul de la garantie de moyens de subsistance dans le droit de séjour est très complexe. Il varie en fonction de votre statut de séjour et de votre situation personnelle.

Dans de nombreux cas, certaines prestations sont considérées comme des revenus (allocations familiales, allocations parentales) ou ne sont pas prises en compte (allocations logement).

Dans le cas d'une *garantie de moyens de subsistance prépondérante*, plus de 50 % des moyens de subsistance doivent être garantis.

Exceptions en matière de clarification de l'identité et d'obtention d'un passeport

Pour obtenir un **séjour provisoire**, vous n'avez pas besoin d'avoir clarifié votre identité ni de présenter un passeport. Vous devez toutefois essayer de clarifier votre identité et de présenter un passeport.

Pour obtenir un **permis de séjour provisoire pour formation ou emploi**, votre identité doit généralement être vérifiée – il existe des délais à cet effet. La présentation d'un passeport n'est pas obligatoire pour l'octroi d'un permis de séjour provisoire pour formation ou emploi. Vous êtes toutefois tenu(e) d'obtenir un passeport.

¹⁰ Cf. § 5 AufenthG

¹¹ § 104c AufenthG

Vous souhaitez demander un titre de séjour avec un permis de séjour provisoire pour formation ou emploi ? Ou vous souhaitez obtenir un titre de séjour après un séjour provisoire ? Dans ce cas, vous devez généralement présenter un passeport.

Dans des cas exceptionnels, le service des étrangers peut délivrer un titre de voyage pour étrangers¹² . Pour cela, votre identité doit généralement être vérifiée. Vous devez également prouver que vous avez fait tout ce qui était nécessaire et raisonnable pour obtenir votre passeport.

Documentation relative à la clarification de l'identité et à l'obtention d'un passeport

Il est très important que vous documentiez bien vos efforts pour clarifier votre identité et obtenir un passeport. Ce guide s'adresse aux personnes bénéficiant d'une tolérance. Il peut vous aider – il est disponible dans de nombreuses langues :

<https://www.asyl.net/view/mitwirkungspflichten-bei-der-identitaetsklaerungpassbeschaffung-fuer-menschen-mit-duldung-1/>

Même pendant la procédure d'asile, il peut être utile de documenter vos efforts pour clarifier votre identité. Cependant, pendant la procédure d'asile, vous *ne devez en aucun cas* vous rendre à l'*ambassade* ou contacter les autorités de votre pays d'origine. Vous trouverez des informations à ce sujet ici : <https://www.asyl.net/view/mitwirkungspflichten-bei-der-identitaetsklaerung-fuer-menschen-im-asylverfahren/>

¹² cf. § 5 AufenthV

§ 60c AufenthG – Tolérance pour formation (§ 60c AufenthG – Ausbildungsduldung)

Vous suivez une formation ? Dans ce cas, vous avez peut-être droit à une autorisation de séjour pour formation.

Pour obtenir une autorisation de séjour pour formation, vous devez remplir les conditions suivantes :

- ☐ Vous bénéficiez d'une autorisation provisoire de séjour depuis au moins 3 mois.

Exception : vous avez déjà commencé votre formation pendant la procédure d'asile (c'est-à-dire avec une autorisation de séjour) ? Dans ce cas, il n'y a pas de « délai d'attente ».

- ☐ La formation est reconnue par l'État et dure au moins 2 ans.

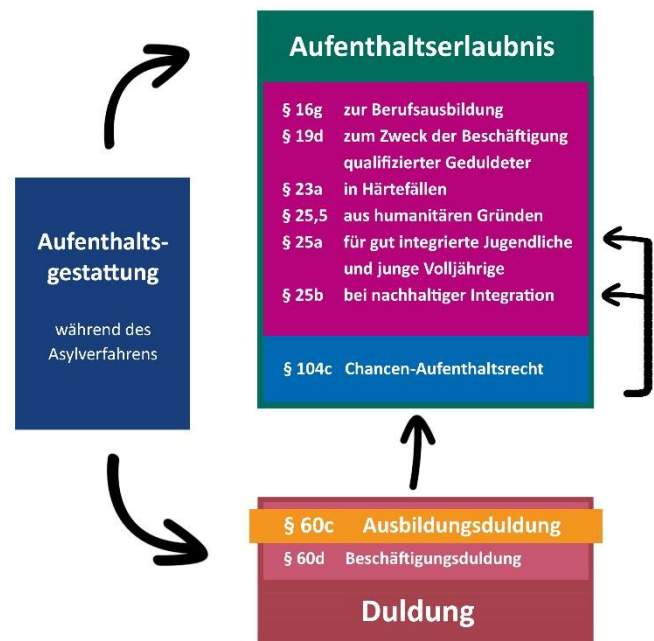
Exception : vous pouvez également obtenir un permis de séjour provisoire pour formation d'assistant ou d'aide. La condition préalable est

que vous ayez déjà obtenu l'accord pour suivre une formation d'au moins deux ans dans une profession pour laquelle l'Agence pour l'emploi a constaté une pénurie¹³.

- ☐ Votre identité est établie.

- Vous êtes arrivé en Allemagne avant le 01/01/2017 ? Vous devez alors prouver votre identité avant de demander le permis de séjour pour formation.
- Vous êtes arrivé en Allemagne entre le 1er janvier 2017 et le 1er janvier 2020 ? Vous devez alors avoir prouvé votre identité avant le 30 juin 2020.
- Vous êtes arrivé après le 1er janvier 2020 ? Vous devez alors clarifier votre identité dans les six mois suivant votre arrivée.

Exception : ce n'est pas votre faute si votre identité n'est pas clarifiée ? Dans ce cas, vous pouvez tout de même obtenir un permis de séjour provisoire pour formation auprès du service des étrangers.



Il existe plusieurs raisons pour lesquelles vous ne pouvez pas obtenir de permis de séjour provisoire pour formation, par exemple :

- × Vous êtes soumis à la procédure de Dublin.

¹³ Une pénurie signifie qu'en Allemagne, trop peu de personnes souhaitent suivre une formation donnée. Cela concerne principalement les professions de la santé et des soins ainsi que diverses professions dans les domaines de la construction et de l'électronique. Vous trouverez un aperçu actuel sur :

<https://www.mangelberufe.de/facharbeiter/>

- × Vous êtes soumis à une interdiction de travailler¹⁴.
- × Vous avez été condamné à une peine déterminée pour un délit intentionnel.

Vous avez terminé votre formation avec succès ? Et vous avez trouvé un emploi qui correspond à votre formation ? Dans ce cas, vous avez droit à un titre de séjour conformément au § 19d al. 1a de la loi allemande sur le séjour des étrangers (AufenthG). Vous pouvez éventuellement demander un titre de séjour pendant la durée de votre permis de séjour pour formation. Par exemple, parce que vous remplissez déjà les conditions pour obtenir un titre de séjour conformément au § 25a ou § 25b de la loi allemande sur le séjour des étrangers (AufenthG).

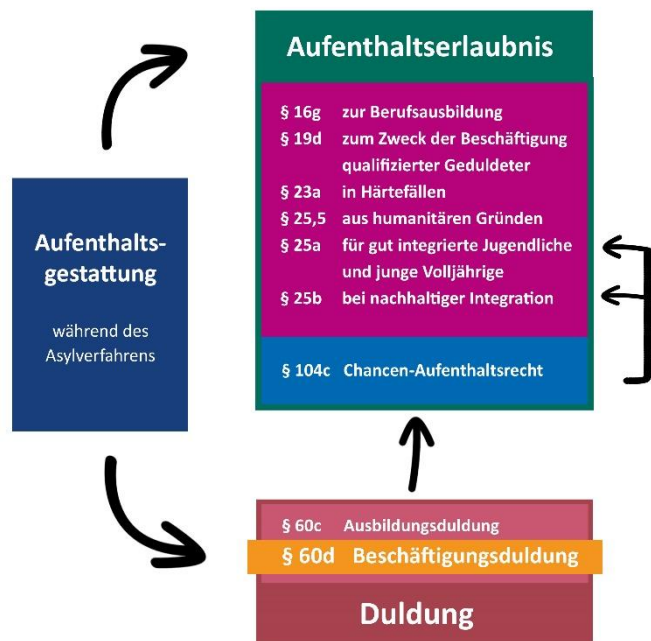
Remarque : plusieurs Länder¹⁵ ont précisé cette réglementation¹⁶. En Thuringe, par exemple, il existe de nombreuses possibilités d'obtenir une « autorisation de séjour discrétionnaire » avant même le début de la formation, par exemple au cours de la dernière année scolaire ou pendant une qualification initiale.

§ 60d AufenthG – Permis de séjour pour raison professionnelle (§ 60d AufenthG – Beschäftigungsduldung)

Vous avez un emploi ? Dans ce cas, vous pouvez éventuellement obtenir une autorisation de séjour pour raison professionnelle.

Pour cela, vous devez notamment remplir les conditions suivantes :

- ☐ Vous êtes entré en Allemagne avant le 31 décembre 2022.
- ☐ Vous disposez d'une période de pré-tolérance d'un an.
- ☐ Votre identité est établie :
 - Vous êtes arrivé en Allemagne avant le 1er janvier 2017 : vous devez alors avoir clarifié votre identité avant de demander le permis de séjour provisoire pour raison professionnelle.
 - Vous êtes entré en Allemagne après le 31 décembre 2016 : vous devez alors avoir clarifié



¹⁴ § 60a al. 6 AufenthG

¹⁵ Situation en avril 2025 : Rhénanie-Palatinat, Thuringe, Hambourg, Bade-Wurtemberg, Basse-Saxe, Rhénanie-du-Nord-Westphalie, Schleswig-Holstein, Saxe, Saxe-Anhalt, Berlin

¹⁶ Vous trouverez un aperçu des décrets et des instructions d'application à l'adresse suivante : <https://www.ibs-thueringen.de/wp-content/uploads/2021/Erlasslage-Auslaenderrecht.pdf>

votre identité avant le 31 décembre 2024.

Attention : vous ne pouvez obtenir une autorisation de séjour pour raison professionnelle que si l'identité de votre conjoint ou partenaire est également clarifiée dans les délais impartis.

Exception : vous n'êtes pas responsable du fait que votre identité ou celle de votre conjoint(e) n'est pas clarifiée ? Dans ce cas, vous pouvez tout de même obtenir un permis de séjour provisoire pour raisons professionnelles auprès du service des étrangers.

- ☐ Vous travaillez depuis au moins 12 mois à raison d'au moins 20 heures par semaine.
- ☐ Vous subvenez à vos besoins depuis 12 mois et vous continuerez à le faire à l'avenir.
- ☐ Vous avez un niveau A2 en allemand oral.

Il existe différentes raisons pour lesquelles vous ne pouvez pas obtenir de permis de séjour provisoire pour raisons professionnelles, par exemple :

- × Vous ou votre conjoint ou partenaire avez été condamné pour un délit intentionnel.
- × Vous étiez tenu(e) de suivre un cours d'intégration et vous ne l'avez pas terminé.

Après 30 mois de permis de séjour pour raison professionnelle, vous avez droit à un permis de séjour.¹⁷

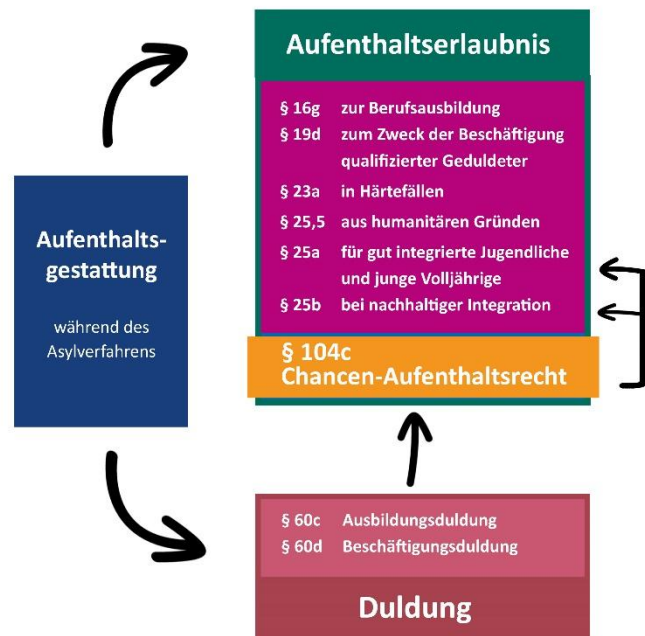
Remarque : vous pouvez éventuellement demander un titre de séjour pendant la durée de la tolérance au travail. Par exemple, parce que vous remplissez déjà les conditions requises pour obtenir un titre de séjour conformément aux articles 25a ou 25b de la loi allemande sur le séjour des étrangers (AufenthG).

¹⁷ § 25b al. 6 AufenthG

§ 104c AufenthG – Séjour temporaire (§ 104c AufenthG – Chancenaufenthalt)

Le séjour pour opportunité pouvait être demandé entre le 31 décembre 2022 et le 30 décembre 2025 par les personnes qui, à la date butoir du 31 octobre 2022, vivaient en Allemagne depuis au moins 5 ans et bénéficiaient d'une tolérance. Il était accordé pour 18 mois et ne pouvait être prolongé. Au cours de ces 18 mois, les conditions requises pour obtenir un titre de séjour conformément aux articles 25a ou 25b de la loi allemande sur le séjour des étrangers (AufenthG) doivent être remplies. Pour cela, vous devez remplir certaines conditions. Vous trouverez des explications à ce sujet dans les pages suivantes. Si ce n'est pas le cas à

l'expiration du titre de séjour conformément à l'article 104c de la loi allemande sur le séjour des étrangers (AufenthG), vous recevrez à nouveau une autorisation provisoire de séjour. Nous vous recommandons de déposer une demande de titre de séjour conformément aux articles 25a ou b de la loi allemande sur le séjour des étrangers (AufenthG) avant l'expiration du titre de séjour provisoire, même si certaines conditions ne sont pas encore remplies. Vous recevrez alors dans un premier temps une attestation provisoire jusqu'à ce qu'une décision soit prise concernant votre demande.

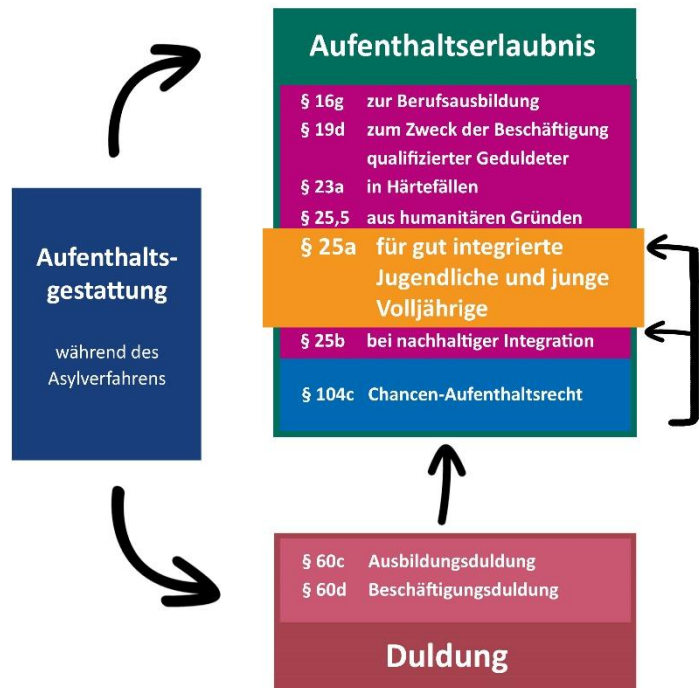


§ 25a AufenthG – Permis de séjour pour les adolescents et les jeunes majeurs bien intégrés

(§ 25a AufenthG – Aufenthaltserlaubnis für gut integrierte Jugendliche und junge Volljährige)

Les adolescents (à partir de 14 ans) et les jeunes majeurs bénéficiant d'une autorisation provisoire de séjour peuvent obtenir un titre de séjour. Pour cela, les conditions suivantes doivent être remplies :

- ☐ Vous bénéficiez d'une autorisation provisoire de séjour depuis 12 mois. Ou vous bénéficiez d'un séjour pour raisons humanitaires (Chancenaufenthalt)¹⁸.
- ☐ Ils vivent en Allemagne depuis au moins 3 ans.
- ☐ Ils fréquentent l'école avec succès depuis 3 ans ou ont obtenu un diplôme scolaire ou professionnel en Allemagne.
Exception : vous n'avez pas pu fréquenter l'école pour cause de maladie ou de handicap.
- ☐ Vous demandez le permis de séjour avant votre 27e anniversaire.
- ☐ Vous avez un pronostic d'intégration positif.
- ☐ Vos moyens de subsistance sont assurés.
Exceptions : vous fréquentez une école, suivez une formation ou faites des études. Des exceptions sont également possibles en cas de maladie ou de handicap, par exemple.¹⁹
- ☐ Vous possédez un passeport (des exceptions sont possibles dans certains cas particuliers).



Vous n'avez pas encore 18 ans ? Dans ce cas, vos parents peuvent également obtenir un titre de séjour.²⁰ Pour cela, il faut notamment que les moyens de subsistance de vos parents soient assurés. Dans ce cas, vos frères et sœurs mineurs peuvent également obtenir un titre de séjour. Vos parents n'assurent pas votre subsistance ? Dans ce cas, vous obtenez une autorisation provisoire de séjour tant que vous êtes mineur.²¹

Vous avez des enfants ou un conjoint ou partenaire ? Ceux-ci doivent également obtenir un titre de séjour avec vous.²²

¹⁸ § 104c AufenthG

¹⁹ Cf. § 5, al. 3, phrase 2 AufenthG

²⁰ § 25a al. 2 AufenthG

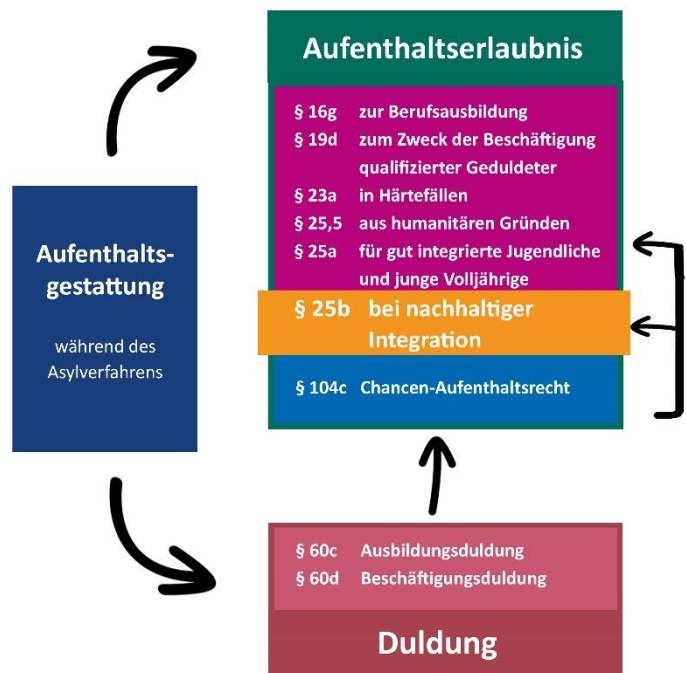
²¹ § 60a al. 2b AufenthG

²² § 25a, al. 2, phrase 2, AufenthG

§ 25b AufenthG – Permis de séjour en cas d'intégration durable (§ 25b AufenthG – Aufenthaltserlaubnis bei nachhaltiger Integration)

Vous pouvez obtenir un titre de séjour conformément au § 25b AufenthG si les conditions suivantes sont remplies :

- ☐ Vous bénéficiez d'une autorisation provisoire de séjour ou d'un séjour pour raison humanitaire (Chancenaufenthalt)²³.
- ☐ Vous vivez en Allemagne depuis 6 ans (ou depuis 4 ans si vous avez des enfants mineurs).
- ☐ Vos moyens de subsistance sont (ou seront) principalement assurés.
Exception : vous ne pouvez pas subvenir à vos besoins en raison d'une maladie, d'un handicap ou de votre âge.
- ☐ Vous avez au moins le niveau de langue A2 (oral).
Exception : en raison d'une maladie, d'un handicap ou de votre âge, vous ne pouvez pas prouver vos connaissances linguistiques.
- ☐ Vous disposez de connaissances de base sur l'ordre social. Vous pouvez les prouver, par exemple, en passant le « Test Leben in Deutschland » (test sur la vie en Allemagne) ou le test de naturalisation.
- ☐ Vous adhérez à l'ordre démocratique libéral.
- ☐ Vous possédez un passeport (des exceptions sont possibles dans certains cas particuliers).



²³ § 104c AufenthG

§ 25 al. 5 AufenthG – Permis de séjour pour raisons humanitaires

(§ 25 Abs. 5 AufenthG – Aufenthaltserlaubnis aus humanitären Gründen)

Dans certaines circonstances, vous pouvez obtenir un titre de séjour conformément au § 25, al. 5 de la loi allemande sur le séjour des étrangers (AufenthG). Pour cela, les conditions suivantes doivent être remplies :

- ☐ Le retour dans votre pays d'origine n'est pas possible pour des raisons « juridiques » ou « factuelles », même de manière volontaire.

Voici quelques exemples :

- Vous avez « pris racine » en Allemagne.²⁴
 - Vous avez un enfant mineur avec une personne qui possède un titre de séjour ou un passeport allemand et vous vous occupez de cet enfant.
 - Il n'y a pas de liaisons aériennes vers votre pays d'origine.
 - Le médecin officiel a constaté une incapacité de voyager à long terme.
- ☐ Vous n'avez pas fourni de fausses informations sur votre identité ou votre nationalité .
 - ☐ Vous n'êtes pas responsable du fait que vous ne pouvez pas être expulsé.
 - ☐ Vos moyens de subsistance sont assurés (des exceptions sont possibles).
 - ☐ Vous avez un passeport (des exceptions sont possibles dans certains cas particuliers).



Vous remplissez ces conditions et rien ne laisse présager que cela changera à l'avenir ? Dans ce cas, le service des étrangers peut vous délivrer un titre de séjour. Après 18 mois, le service des étrangers doit vous délivrer le titre de séjour.

Attention : votre demande d'asile a été rejetée par le BAMF comme « manifestement infondée » ? Dans certains cas²⁵, le service des étrangers n'est pas autorisé à vous délivrer un titre de séjour conformément au § 25 al. 5 de la loi allemande sur le séjour des étrangers (AufenthG).²⁶

²⁴ Selon l'article 8 de la Convention européenne des droits de l'homme, toute personne a droit au respect de sa vie privée et familiale. Vous êtes en Allemagne depuis longtemps ? Et vous n'avez plus aucun lien avec votre pays d'origine ? Il se peut alors que, pour des raisons juridiques, il ne vous soit pas possible de quitter le territoire, car vous y êtes « enraciné ».

²⁵ Cf. § 30, al. 1, n° 3-7 de la loi allemande sur l'asile (AsylG)

²⁶ § 25 Rejet comme « manifestement infondé » selon le § 30 al. 1 n° 1-2 et n° 8-9 de la loi allemande sur l'asile (AsylG)

§ 19d AufenthG – Permis de séjour pour les personnes tolérées qualifiées à des fins d'emploi (§ 19d AufenthG – Aufenthaltserlaubnis für qualifizierte Geduldete zum Zweck der Beschäftigung)

L'article 19d de la loi allemande sur le séjour des étrangers (AufenthG) offre aux personnes bénéficiant d'une tolérance qui sont particulièrement qualifiées sur le plan professionnel la possibilité d'obtenir un titre de séjour.

Cela s'applique aux cas suivants :

- Vous avez suivi une formation professionnelle qualifiée ou des études supérieures *en Allemagne* et occupez désormais un emploi correspondant.
- Vous avez obtenu à l'étranger un *diplôme* reconnu ou *comparable* à un diplôme universitaire allemand. Et vous *travaillez depuis deux ans* dans un poste correspondant à votre diplôme.
- Vous *travaillez depuis trois ans en tant que spécialiste*.²⁷ Votre travail nécessite (en principe) une formation ou un diplôme universitaire.²⁸



Les autres conditions requises pour obtenir un titre de séjour conformément au § 19d AufenthG sont notamment les suivantes :

- ☐ Vous disposez d'un logement suffisant.
- ☐ Vous avez des connaissances en allemand de niveau B1.
- ☐ Vous n'avez commis aucun délit passible d'une peine déterminée.
- ☐ Vous disposez d'un passeport (des exceptions sont possibles dans certains cas particuliers).

Vous avez suivi une formation dans le cadre d'une **autorisation de séjour pour formation** ? Dans ce cas, vous obtenez un titre de séjour conformément au § 19d al. 1a de la loi allemande sur le séjour

²⁷ Selon l'article 18, paragraphe 3, de la loi allemande sur le séjour des étrangers (AufenthG), un travailleur qualifié est une personne qui possède une qualification professionnelle étrangère (informelle) équivalente à une formation professionnelle qualifiée ou qui a suivi une formation professionnelle qualifiée en Allemagne.

²⁸ Vous travaillez en tant que travailleur qualifié et avez des membres de votre famille à charge : dans ce cas, leur subsistance doit également être assurée (à l'exception du logement et du chauffage).

des étrangers (AufenthG) si vous avez trouvé un emploi correspondant. Vous y avez **droit** si vous remplissez les conditions susmentionnées.

§ 16g AufenthG – Permis de séjour pour formation professionnelle pour les étrangers tenus de quitter le territoire (permis de séjour pour formation) (§ 16g AufenthG – Aufenthaltserlaubnis zur Berufsausbildung für ausreisepflichtige Ausländer (Ausbildungsaufenthaltserlaubnis))

Vous suivez une formation ? Vous avez alors peut-être droit à un titre de séjour pour formation.

Pour obtenir un permis de séjour pour formation, vous devez notamment remplir les conditions suivantes :

- ☐ Vous bénéficiez d'une tolérance depuis au moins 3 mois.

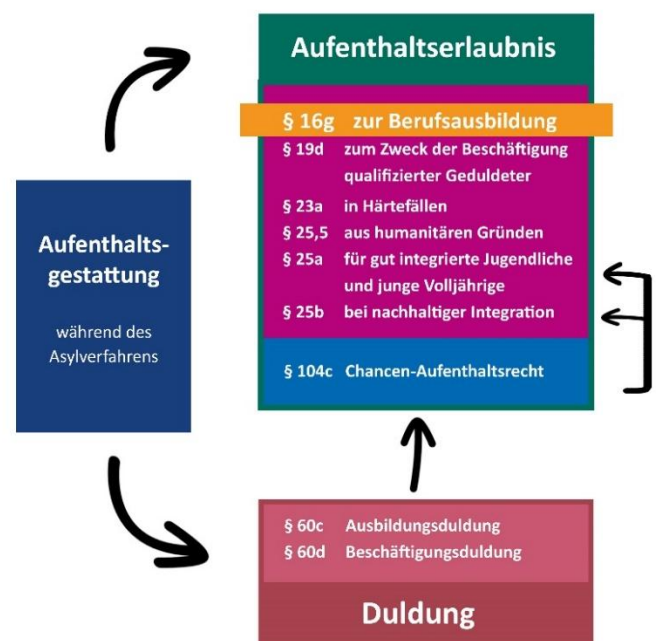
Exception : vous avez déjà commencé votre formation pendant la procédure d'asile (c'est-à-dire avec une autorisation de séjour) ? Dans ce cas, il n'y a pas de « délai d'attente ».

- ☐ La formation est reconnue par l'État et dure au moins deux ans.

Exception : vous pouvez également obtenir un permis de séjour pour formation afin de suivre une formation d'assistant ou d'aide. Pour cela, vous devez avoir déjà obtenu une confirmation pour une formation d'au moins deux ans dans une profession pour laquelle l'Agence pour l'emploi a constaté une pénurie de main-d'œuvre ⁽²⁹⁾).

- ☐ Votre identité est établie.

- Vous êtes arrivé en Allemagne avant le 1er janvier 2017 ? Vous devez alors prouver votre identité avant de demander une autorisation de séjour pour formation.
- Vous êtes arrivé en Allemagne entre le 1er janvier 2017 et le 1er janvier 2020 ? Vous devez alors avoir prouvé votre identité avant le 30 juin 2020.
- Vous êtes arrivé après le 1er janvier 2020 ? Vous devez alors clarifier votre identité dans les six mois suivant votre arrivée.



²⁹ Une pénurie signifie qu'en Allemagne, trop peu de personnes souhaitent suivre une formation donnée. Cela concerne principalement les professions de la santé et des soins ainsi que diverses professions dans les domaines de la construction et de l'électronique. Vous trouverez un aperçu actuel sur :

<https://www.mangelberufe.de/facharbeiter/>

Exception : ce n'est pas de votre faute si votre identité n'est pas clarifiée ? Dans ce cas, vous pouvez tout de même obtenir un permis de séjour pour formation auprès du service des étrangers.

- ☐ Vos moyens de subsistance sont assurés. Le taux BAFöG sert de base à cette décision.³⁰

Il existe différentes raisons pour lesquelles vous ne pouvez pas obtenir de permis de séjour pour formation, par exemple :

- × Vous êtes soumis à la procédure de Dublin.
- × Vous faites l'objet d'une interdiction de travail.
- × Vous avez été condamné à une peine déterminée pour un délit intentionnel.

Vous avez terminé votre formation avec succès ? Et vous avez trouvé un emploi qui correspond à votre formation ? Dans ce cas, vous avez droit à un permis de séjour conformément au § 16 g al. 8 de la loi allemande sur le séjour des étrangers (AufenthG).

Attention : il est parfois préférable d'opter pour une autorisation provisoire de séjour pour formation plutôt que pour un permis de séjour pour formation. Un permis de séjour présente bien sûr des avantages par rapport à une autorisation provisoire : vous accumulez des périodes pour obtenir un permis d'établissement et vous pouvez voyager à l'étranger.

Mais contrairement à la tolérance pour formation, le permis de séjour pour formation ne permet pas d'obtenir les très bons titres de séjour prévus aux articles 25a ou b de la loi allemande sur le séjour des étrangers (AufenthG).

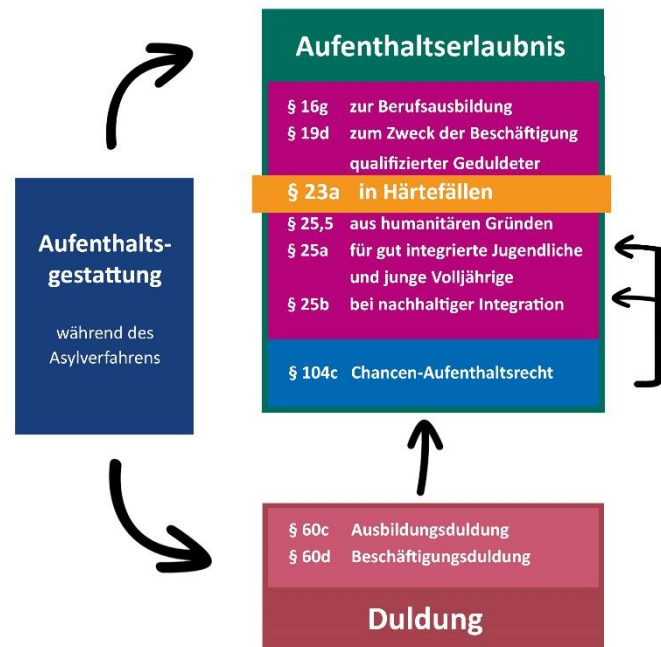
Vous ne savez pas si vous allez réussir votre formation ? Ou vous souhaitez changer de formation ? Avec le permis de séjour pour formation, vous avez la possibilité de rechercher une nouvelle formation une seule fois en cas d'abandon. Mais contrairement à la tolérance pour formation, vous n'avez pas droit aux prestations sociales pendant cette période.³¹

³⁰ § 2 al. 3 phrase 5 AufenthG – les taux BAFöG sont régulièrement ajustés. Vous les trouverez au § 12 BAFöG (situation en avril 2025 : 666 euros/mois pour la formation des apprentis qui ne vivent pas chez leurs parents).

³¹ Pendant la période de recherche d'une nouvelle formation, vous êtes toutefois autorisé à travailler jusqu'à 20 heures par semaine.

§ 23a AufenthG – Octroi d'un titre de séjour dans les cas de rigueur (§ 23a AufenthG – Gewährung einer Aufenthaltserlaubnis in Härtefällen)

Chaque Land dispose d'une commission chargée des cas de rigueur. Si une expulsion entraînerait une situation particulièrement difficile (par exemple parce que la personne concernée est très bien intégrée, gravement malade ou se trouve dans une situation personnelle difficile), celle-ci peut s'adresser à la commission chargée des cas de rigueur afin d'obtenir un titre de séjour. Les commissions chargées des cas de rigueur des différents Länder fonctionnent de manière très différente. En Thuringe, par exemple, il n'existe aucune règle concernant la durée de séjour requise en Allemagne. En Bavière, en revanche, un séjour d'au moins cinq ans est nécessaire.



Souvent, la commission chargée des cas de rigueur exige que les moyens de subsistance soient (en partie) assurés. Des exceptions sont possibles, par exemple en cas de maladie grave.

Renseignez-vous sur place pour savoir comment fonctionne la commission chargée des cas de rigueur dans votre Land. Le Conseil des réfugiés de votre Land peut par exemple vous fournir des informations à ce sujet.

Informations complémentaires et conseils (Weiterführende Informationen und Beratung)

Vous trouverez des informations sur le réseau WIR de Thuringe ici : www.bleibdranplus.de

Vous trouverez ici un aperçu des décrets dans les différents Länder :

<https://www.ibs-thueringen.de/wp-content/uploads/2021/Erlasslage-Auslaenderrecht.pdf>

Le Conseil des réfugiés de votre Land peut vous aider à trouver un centre de conseil adapté. Vous trouverez les coordonnées des Conseils des réfugiés ici :

<https://www.fluechtlingsrat.de/>

Impressum

Herausgeberin

WIR-Netzwerk „BLEIBdran+. Berufliche Perspektiven
für Geflüchtete in Thüringen“

Institut für Berufsbildung
und Sozialmanagement gGmbH
Wallstraße 18
99084 Erfurt
Tel.: 0361 511500-250

E-Mail: migration@ibs-thueringen.de | www.ibs-thueringen.de



Redaktion:

Christiane Welker (IBS gGmbH)
Jan Elshof (Flüchtlingsrat Thüringen e. V.)
Lewina Höhle (Sozialamt Ilm-Kreis)

Layout:

Gina Hoffmann (IBS gGmbH)

Dezember 2025

Geschäftsführerin: Katja Glybowski
Prokuristin: Christiane Götze
Unternehmenssitz: 99084 Erfurt; Juri-Gagarin-Ring 160
Handelsregister beim Amtsgericht: Jena
Handelsregister-Nummer: HRB 505545

Das Projekt „BLEIBdran+ Berufliche Perspektiven für Geflüchtete in Thüringen“ wird im Rahmen des Programms „WIR - Netzwerke integrieren Geflüchtete in den regionalen Arbeitsmarkt“ durch das Bundesministerium für Arbeit und Soziales und die Europäische Union über den Europäischen Sozialfonds Plus (ESF Plus) gefördert.

Gefördert durch:



Bundesministerium
für Arbeit und Soziales



Kofinanziert von der
Europäischen Union